

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie

**Jeudi
12 février
2015 (03)**

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 12 février 2015 au lieu habituel, à 16h30. Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx
Johanne Baillargeon André Savage
Alain Lalonde André Lapierre

Était absente, mais dûment convoquée, la conseillère Isabelle Parent.

Sous la présidence de Son Honneur la mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la mairesse procède à l'ouverture de la présente séance.

2- Lecture de l'avis de convocation

15-051 3- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture
- 2- Lecture de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2015 modifiées
- 5- Règlement de taxation 2015
- 6- Contrôle des insectes piqueurs- autorisation
- 7- Demande de report de la subvention du Ministre des Transports
- 8- Période de questions
- 9- Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par le conseiller André Lapierre et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que lu.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-052 4- Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2015 modifiées

Attendu qu'une erreur administrative a entraîné un manque budgétaire majeur dans les prévisions budgétaires ainsi que dans le taux de taxation;

Il est proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte des nouvelles prévisions budgétaires 2015, telles que présentées.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-053 5- Règlement de taxation 2015 [n/d R-185-2015]

Considérant que la mairesse a exercé son droit de veto sur l'adoption du règlement de taxation 2015 adopté lors de la séance du conseil municipal du 4 février 2015, l'adoption du règlement est à nouveau représentée au

conseil municipal pour adoption.

Il est proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement
de taxation tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-054 6- Contrôle des insectes piqueurs – autorisation [n/d C-85]

Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la firme
G.D.G. Environnement ltée à demander au ministère du Développement
Durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques,
un certificat d'autorisation au nom de la ville pour la réalisation du contrôle
des insectes piqueurs pour la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
pour les années 2015, 2016 et 2017.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-055 7- Demande de report de la subvention du Ministre des Transports
[n/d N-81]**

Attendu que la confirmation de la subvention du Ministre a été reçue à la
fin novembre 2014 et que les travaux doivent être exécutés avant le 13
février 2015;

Attendu que la période hivernale n'est pas un moment adéquat pour
exécuter les travaux routiers conformément aux exigences du Ministère
des Transports;

Attendu que la demande de report de la subvention n'a pas obtenu de
confirmation;

Attendu que la municipalité ne veut pas perdre la dite subvention;

Il est proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci approuve les
dépenses pour les travaux exécutés à l'automne 2014 sur les chemins
Montée de la Réserve, Saint-Guillaume et chemin des Lacs pour un
montant subventionné de 8 000 \$, conformément aux exigences du
Ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés, conformément aux présentes dépenses,
sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier
de vérification a été constitué.

Adopté unanimement par les conseillers.

8- Période de questions

15-056 9- Levée de l'assemblée

Il est proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

aucune personne
Fin de la session (17h11)

Madame Roxanne Turcotte, Mairesse

Madame Chantal Soucy, Directrice générale secrétaire-trésorière